
	<p>Déclaration FSU/CGT Educ'Action</p> <p>CDEN du Mardi 29 juin 2021</p>	
---	--	---

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'académie, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

Cette seconde phase de carte scolaire va vous amener à prononcer de nouvelles mesures sur plusieurs écoles du département.

A l'issue du comité technique, vous avez déclaré dans la presse que vous aviez retenu le scénario qui aura "le moins d'impact" sur l'accueil des enfants et respectera au mieux la ruralité, ce dans un contexte de chute vertigineuse des effectifs.

Cette baisse des effectifs permettra, certes, à plusieurs écoles du département d'avoir des seuils confortables, et c'est tant mieux, mais il reste encore des écoles avec des seuils bien plus élevés, ne permettant pas de bonnes conditions d'enseignement.

Nous tenons à rappeler ici nos mandats concernant les seuils qui ne devraient pas dépasser 25 élèves dans toutes les classes et 20 élèves en REP.

Nous vous rappelons aussi que le dispositif plus de maîtres que de classes comme nous le concevons est une véritable réponse aux difficultés que les équipes rencontrent aujourd'hui. Malheureusement, ce dispositif dont certaines écoles du département ont pu bénéficier risque de disparaître. Sa mise en place a demandé du travail mais il est désormais bien installé et il a fait ses preuves aux yeux de nos collègues. Nous savons qu'il est en sursis alors même qu'aucun bilan n'en a été fait. Nous réclamons donc aujourd'hui une augmentation du nombre de maîtres supplémentaires dans notre département.

Vous avez recruté une dizaine de contractuels sur une partie de l'année scolaire afin de pallier les difficultés de remplacement. Ces recrutements ne permettent pas de stabiliser le remplacement dans le département et ils mettent en difficulté les équipes, mais aussi les personnes recrutées qui se retrouvent en responsabilité de classes sans y avoir été formé. Nous réclamons donc la création de postes de brigade à hauteur de ce qui a été supprimé l'année dernière.

Concernant les AESH, leur mission est indispensable au bon fonctionnement de l'École et à l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans leur scolarité. Pourtant, les AESH sont bien peu considérés par l'Éducation nationale. Elles/ils sont recrutés sous contrat, travaillent pour la grande majorité à temps incomplet, subissent des rémunérations très basses et exercent dans des conditions qui ne cessent de se dégrader.

Alors que les AESH étaient auparavant majoritairement affectés auprès d'un seul voire deux élèves, elles/ils sont contraints aujourd'hui à accompagner plusieurs élèves, parfois dans plusieurs écoles et établissements éloignés les uns des autres. Cette dégradation de leurs conditions de travail risque de s'accroître encore avec le redécoupage des PIAL pour la rentrée. Ce sont les élèves qui pâtissent de ces réorganisations de services.

Nous réaffirmons aussi notre souhait que les PIAL soient abandonnés pour revenir à une gestion plus humaine des AESH et donc à un encadrement plus humain des élèves en situation de handicap.

Nous traduisons aussi ici une inquiétude de la profession quant à l'avenir de l'école, notamment en milieu rural, mais aussi dans les REP. Que deviendront ces réseaux dans un avenir proche ?

Les expérimentations décrites par nos collègues d'autres académies nous laissent présager du pire.

Une autre inquiétude ressort des conclusions que notre ministre tire de son grenelle de l'éducation. Grand rendez-vous pédagogique s'il en est où tout le monde a pu débattre de l'école sauf les principaux concernés.

Une large majorité de collègues ne se reconnaissent pas dans ces conclusions : lier bien-être enseignant et accession à un poste d'encadrement, lier direction d'école et management ou encore «revalorisation historique» et absence de loi de programmation pluriannuelle... nous ne nous laisserons pas bernier, si rien n'est bon pour les personnels, cela l'est encore moins pour nos élèves

Dans le 2d degré, nous tenons tout d'abord à vous alerter sur la situation dans certains collèges et notamment au collège Supervielle de Bressuire où la multiplication des incidents et les conditions de travail dégradées nécessitent des mesures urgentes.

Concernant les examens, Les problèmes s'accroissent :

- En ce qui concerne la dématérialisation des copies pour les épreuves du baccalauréat, L'introduction forcée et précipitée du logiciel Santorin pour les épreuves de philosophie et de français, dans un contexte déjà difficile, manifeste un mépris des personnels et de leurs conditions de travail.

- Pour la philosophie, la solution retenue, à savoir retenir la meilleure note entre le contrôle continu et l'épreuve terminale est un nouveau signe de mépris pour les professeurs de philosophie. Elle revient à engager les correcteurs dans un travail, lourd, qui, dans beaucoup de cas, n'aura aucune utilité. La colère est grande chez les professeurs de philosophie.

- Enfin, du côté du Grand Oral, rupture d'égalité, préparation chaotique, l'obstination de Jean-Michel Blanquer à tenir cette épreuve montre qu'il fait primer les enjeux politiques sur les questions pédagogiques.

- Concernant le DNB, le ministre est muet. L'absence d'aménagements alors que les conditions de préparation ont été dégradées en fonction de la situation sanitaire va pénaliser les élèves, aussi bien pour les épreuves écrites que pour l'oral.

Le constat est donc sans appel : le ministre n'a pas pris la mesure des caractéristiques de cette session. Il porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Il aurait été possible d'anticiper, d'aménager autrement. La FSU avait fait des propositions en ce sens. En refusant de les entendre, le ministre met personnels et élèves dans une impasse.

Plus largement, depuis la rentrée 2019, les réformes du lycée et du BAC sont mises en œuvre et nous pouvons donc commencer à en mesurer les effets.

Très clairement, cette réforme dégrade les conditions de travail des enseignants, transforme en profondeur la relation professeurs/élèves et accélère le processus d'individualisation déjà en cours dans les lycées.

La prochaine rentrée se fera donc sous un jour particulier, avec des personnels et des élèves ayant pu être éprouvés par l'épidémie, avec des différences accrues de niveaux scolaires. Afin d'éviter des conséquences durables de ce phénomène et ne pas risquer d'obérer le devenir de ces jeunes, il est nécessaire que des moyens exceptionnels soient attribués au système scolaire pour faire face à la situation consécutive à l'épidémie et au confinement.

Messieurs les membres du CDEN, tous nos élèves méritent le meilleur. Ce n'est pas en accentuant la pression sur les personnels, ce n'est pas en gérant la crise sanitaire au jour le jour, ce n'est pas en annonçant des dotations trompeuses que l'école pourra réduire les inégalités

encore accentuées par le Covid, que l'école pourra aider tous les élèves et fonctionner sereinement. Tel est pourtant notre souhait. C'est pourquoi nous redemandons un plan d'urgence et des moyens adaptés pour un service public d'éducation de qualité, sur tout le territoire, pour tous les élèves.